

LES TEMPS DE LA VILLE : UN AUTRE REGARD POUR DES CENTRES-VILLES REDYNAMISÉS

ÉDITO

Dans le cadre de son chantier prospectif sur l'avenir des centres-villes, l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 a lancé un cycle de webinaires sur les défis des centres-villes à l'horizon 2040. Le premier webinaire, organisé en partenariat avec le Bureau des Temps de la Métropole Européenne de Lille, s'est tenu le 13 avril dernier sur le thème des temps de la ville.

Les cinq défis pour l'avenir des centres-villes identifiés par le collège de prospective ont été revisités sous l'angle temporel, grâce à différents témoignages. Les intervenants nous ont montré que l'amélioration de l'attractivité du centre-ville et de la qualité de vie des habitants repose aussi sur la prise en compte des usages et des rythmes et qu'elle passe par une meilleure organisation temporelle du territoire (aménagement, déplacements, horaires des services publics...).

Ces témoignages étant très riches, nous avons choisi de les valoriser dans une série de lettres d'information, la première lettre, publiée en mai, était consacrée au sujet de la signalétique temporelle comme vecteur de valorisation de l'usage du vélo (lettre n° 17 [ici](#)).

Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir des expériences innovantes d'adaptation des horaires et services aux besoins et rythme des usagers.

Pour en savoir plus sur les politiques temporelles, nous vous renvoyons à notre lettre n°6, disponible [ici](#).



SOMMAIRE

Les marchés de la ville d'Armentières :
une offre horaire qui s'adapte aux
différents publics

L'optimisation des horaires des
bibliothèques de la Métropole
Européenne de Lille

Aménager le temps pour s'adapter au
réchauffement climatique

LES MARCHÉS DE LA VILLE D'ARMENTIÈRES, UNE OFFRE HORAIRE QUI S'ADAPTE AUX DIFFÉRENTS PUBLICS

MARION WANTE, DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT ET DES GRANDS PROJETS

La ville d'Armentières compte 26 000 habitants. Elle se situe au cœur d'un bassin de vie d'environ 60 000 habitants et se trouve aux portes de la métropole lilloise (14 minutes en TER) et de la Belgique.

La commune a développé une stratégie de dynamisation de son centre-ville par l'organisation d'événements réguliers ou éphémères sur l'espace public tout au long de l'année.

Plusieurs marchés sont organisés chaque semaine avec une recherche de complémentarités en termes de public cible.

Un marché semi-nocturne est organisé tous les mardis sur le parvis de la gare de 16h00 à 20h00 afin de capter les flux de navetteurs. Il a été mis en place suite à une analyse des flux qui a mis en lumière que, chaque jour, 7200 actifs entrent ou sortent de la gare d'Armentières (des personnes qui rentrent de la métropole lilloise ou qui repartent vers la MEL ou Dunkerque). Il s'agit d'un petit marché d'une dizaine de commerçants qui vendent uniquement de l'alimentaire avec des produits frais (primeur, fromager, boucher...) ou cuisinés, des plats préparés (food-trucks) qui permettent aux actifs de gagner du temps en rentrant chez eux le soir.

Le grand marché de centre-ville a lieu tous les vendredis matin de 8h00 à 13h00. Il contribue à l'attractivité du territoire avec 120 exposants proposant des produits textiles ou alimentaires. Ce marché vise à capter tout type de publics : les non actifs mais aussi les télétravailleurs et les actifs travaillant en ville sur l'heure du déjeuner.

Enfin, un marché de quartier, avec une offre exclusivement alimentaire, est organisé le dimanche matin dans un quartier relativement proche du centre-ville. Ce marché, situé à proximité d'espaces naturels et d'un complexe sportif, capte les résidents dans le cadre d'une balade dominicale.



Pour compléter la stratégie de dynamisation par le biais de l'offre alimentaire, une carte d'implantation des food-trucks a été réalisée avec pour objectif la complémentarité avec les commerçants sédentaires et de ramener de la vie dans les quartiers où il n'y a aucune offre.

La ville a aussi développé une offre ponctuelle, en s'appuyant sur son tissu associatif, afin de capter des flux liés aux loisirs : 14 braderies par an dont deux grandes braderies annuelles en centre-ville en juillet et septembre où se retrouvent riverains et commerçants. Ces braderies sont essentiellement gérées par le tissu associatif, la ville jouant un rôle d'appui logistique et de relai de communication.

Enfin des marchés thématiques ont été développés : un marché de créateurs sur la place du centre-ville, confié aux mains d'une association, et un marché de Noël. Deux fêtes foraines sont également organisées au mois de mai et août, sur des périodes de deux semaines.



L'OPTIMISATION DES HORAIRES DES BIBLIOTHÈQUES CRISALYNE GALLET, CHEF DE SERVICE CULTURE - DIRECTION CULTURE ET TOURISME DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE (MEL)

Dans le cadre de sa feuille de route 2015-2020, le Bureau des temps de la MEL a été missionné pour agir en faveur d'une meilleure accessibilité, notamment horaire, des services et équipements publics. Pour cela, une expérimentation sur l'optimisation des horaires d'ouverture des établissements de lecture publique a été lancée, à partir 2017, avec le soutien de l'Etat.

Dans un premier temps, un diagnostic a été réalisé pour recenser les attentes du grand public (usagers et non usagers) quant aux solutions temporelles qui permettraient d'améliorer l'accès aux bibliothèques et médiathèques. Il s'agissait notamment d'identifier les horaires d'ouverture les plus adaptés et d'interroger les usagers sur la pertinence d'un fonctionnement en réseau des établissements retenus (notamment l'éventuelle complémentarité des horaires d'ouverture).

Les conclusions de l'étude ont montré que les principales attentes des usagers et des non usagers portaient sur une ouverture plus tardive en soirée (jusqu'à 19h voire au au-delà), une ouverture en continu le samedi (9h-18h), une ouverture le lundi (jour de fermeture traditionnel des bibliothèques) et, dans certains cas, sur une ouverture le dimanche, notamment le matin. À noter également que de nombreux usagers ont sollicité une ouverture élargie pendant les petites vacances scolaires.



La MEL a accompagné 29 de ses communes membres, soit 70 % des communes qui étaient éligibles à l'appel à manifestation d'intérêt. 27 bibliothèques ont modifié leurs horaires d'ouverture dont 26 avec une aide financière. Celle-ci, initialement prévue sur 3 ans, a été étendue à 4 ans pour les frais de personnel.

Ces bibliothèques offrent ainsi annuellement plus de 8555 heures d'ouverture supplémentaires, soit une augmentation de plus de 24 % par rapport au volume horaire proposé en septembre 2017. Certaines bibliothèques, plutôt que d'augmenter les horaires d'ouverture, ont opéré un lissage de leurs horaires, par exemple entre les périodes scolaires et les périodes de petites vacances scolaires.

Au-delà de l'amélioration des horaires d'ouverture, « Rythme ma bibliothèque » a également permis aux bibliothèques de mettre en place de nouveaux services aux usagers : 1 distributeur automatique de livres, 1 système d'ouverture en accès libre, 15 boîtes de retour installées sur le territoire métropolitain et des boîtes RFID (Radio Frequency Identification) qui permettent de rendre des livres mais aussi d'en prendre sur réservation avec une carte connectée.

Cinq agents ont été recrutés pour permettre cet élargissement des horaires ou rendre la bibliothèque éligible au dispositif et ainsi créer ces nouveaux services.

Ces changements ont convaincu de nouveaux usagers : la fréquentation des nouveaux créneaux est en hausse et les nouveaux services ont déjà trouvé leur public.

Cette expérimentation est aujourd'hui en phase de clôture avec la fin des financements de l'Etat. La MEL réfléchit à une deuxième phase qui porterait sur un accompagnement financier des bibliothèques afin de permettre un meilleur accueil des usagers et une meilleure présentation des œuvres et des documents via les fonds de concours de la Métropole. En outre, un projet de lutte contre l'illectronisme est en cours, le wifi et des ordinateurs étant à disposition des usagers gracieusement dans les bibliothèques et les bibliothécaires pouvant venir en aide aux usagers les plus démunis.

AMÉNAGER LE TEMPS POUR S'ADAPTER AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

COLINE CARÊME, BUREAU DES TEMPS DE LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE (MEL)

On constate aujourd'hui une accélération du réchauffement climatique. Ainsi, en France, 33 jours de vagues de chaleur ont été comptabilisés en 2022. Cette hausse des températures moyennes annuelles s'accompagne d'un accroissement des inégalités sociales et des vulnérabilités climatiques.

L'augmentation des températures se ressent beaucoup plus en ville qu'en périphérie, avec ce que l'on appelle l'effet d'îlot de chaleur urbain (ICU) : avec la grande minéralité et les couleurs de nos centres-villes, certaines places, rues et équipements absorbent la chaleur et la restituent dans leur environnement.

Il est possible d'agir en travaillant sur les usages à travers trois leviers temporels que le Bureau des temps a inscrit dans sa feuille de route, celle-ci constituant une traduction en action du Plan Climat Air Energie de la Métropole Européenne de Lille.

Premier levier : investir temporairement l'espace public pour proposer des îlots de fraîcheur

Le Bureau des Temps a ainsi mené une expérimentation avec du mobilier urbain temporaire, appelé OVNI - Objet Ventilé Naturellement à faible Impact environnemental.

Lancé à la faveur de Lille Métropole, capitale mondiale du design 2020, ce prototype de mobilier estival temporaire a été testé entre mi-juin et mi-septembre 2021. Conçu avec des designers et co-construit avec des habitants, ce mobilier, temporaire et amovible, propose une sensation de fraîcheur grâce à des ombrières et à une assise rafraîchie par un système de récupération de l'eau de pluie, entièrement « low-tech » (aucun recours à de la technologie).



Deuxième levier : adapter les horaires des services publics

Le Bureau des Temps mène actuellement un projet d'adaptation des horaires des piscines situées sur le territoire de la MEL afin de permettre à un maximum d'habitants de venir s'y rafraîchir.

Une cartographie des établissements et de leurs horaires d'ouverture a été réalisée pour recenser l'offre et analyser la fréquentation des 26 piscines de la MEL. Ce diagnostic sera complété par le recensement des attentes du public (usagers et non usagers) quant aux horaires d'ouverture. Partant de ce diagnostic, de nouvelles grilles horaires seront construites de manière collective et concertée. S'ensuivra une période d'expérimentation des nouveaux plannings d'ouverture puis une évaluation de la satisfaction (public, agents/salariés) afin d'identifier les pistes d'amélioration.

Avec la crise énergétique, cet enjeu d'ouverture des piscines devra être articulé avec les questions de sobriété énergétique.



Troisième levier : utiliser la chronotopie

Celle-ci peut se définir comme la prise en compte simultanée des dimensions temporelles (chronos) et spatiale (topos). Le constat est qu'il existe en ville un certain nombre d'espaces et d'équipements qui sont inoccupés la plupart du temps, voire vacants à certaines périodes de l'année.

L'idée de la chronotopie est d'optimiser l'utilisation des équipements en les rendant multifonctionnels, en intensifiant leurs usages, en démultipliant les usages selon les différents moments de la journée, de la semaine, des saisons... Cela signifie de les ouvrir et de les mettre à disposition d'autres usagers pour d'autres types d'usages.

L'été, il s'agit de trouver des lieux végétalisés, agréables, des espaces de respiration, que l'on ouvre à tous. La MEL a par exemple lancé pour l'été 2023 une expérimentation d'ouverture de cours et de jardins habituellement non accessibles à la population. Cette opération, intitulée « Libre cour, libre jardin », concerne 3 cours d'écoles à Lille, Lomme et Ronchin et 2 jardins à Houplines et à Villeneuve d'Ascq.

Il peut aussi s'agir de bâtiments que l'on investit pour des usages divers tout au long de la journée ou de la semaine, que l'on optimise pour limiter la consommation foncière et l'étalement urbain. Dans les centres-villes, un recensement pourrait être réalisé pour identifier les espaces ou équipements sous-utilisés puis réfléchir à des pistes d'occupation et à des nouveaux usages avec les habitants.

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



**Libre cour,
libre jardin**

→ Des lieux frais accessibles cet été

Le jardin de la maison de quartier
Denis Blanchatte à Villeneuve d'Ascq
vous accueille du 1^{er} juillet au 16 septembre
les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 11h et de 16h à 20h

lillemetropole.fr      

Pour conclure, le Bureau des temps de la MEL nous invite à "**Prendre la clé des temps**", expression mise en avant par trois chercheurs, Luc Gwiazdzinski, Benjamin Pradel et Sylvain Grisot dans un article du journal Libération qui peut être résumée ainsi :

- **Partir des usages et des usagers pour améliorer la qualité de vie,**
- **Mieux concilier les rythmes du territoire,**
- **Optimiser les ressources existantes par des solutions douces et peu coûteuses,**
- **Diminuer l'impact de l'activité humaine sur le climat.**



collegedepropective@hautsdefrance.fr

Cette lettre est rédigée dans le cadre du Collège de prospective.
Pour s'abonner à sa diffusion : <https://bit.ly/346QNNn>

<https://2040.hautsdefrance.fr/college-de-prospective-centres-villes/>

